



UNION DES SYNDICATS D'AMENAGEMENT
ET DE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

Service technique

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION
DU BASSIN VERSANT DE L'OISE AMONT

Restauration de la continuité écologique sur le ru du Lerzy à La Capelle

Tranche 2

Compte-rendu de la réunion de chantier 20 Avril 2016

• Lieu :	Sur le site du chantier – à 14h00
-----------------	-----------------------------------

• Maître d'ouvrage : Syndicat intercommunal pour la gestion du bassin versant de l'Oise amont (SIABOA)	• Maître d'œuvre : Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques <i>(mise à disposition du Syndicat)</i>	• Entreprise : Mascitti Nino SA
--	--	---

• Nom, Prénom :	• Organisme :	Présent	Absent	Excusé
PREDHOMME Raymond	Président du syndicat (SIABOA)	✓		
BAILLEUL Bernard	Vice-Président du SIABOA			✓
MERESSE Guy	Maire de La Capelle	✓		
PRUSSE Marie Madeleine	Déléguée syndicat – commune de La Capelle	✓		
FELZINGER Guillaume	Union des syndicats d'aménagement	✓		
PACAUD Geoffrey	Union des syndicats d'aménagement	✓		
DUDIN José	Technicien SIABOA	✓		
RAFFIN Vanessa	Communauté de communes de la Thiérache du Centre	✓		
MASCITTI Dominique	Entreprise Mascitti			✓
BARBIER Mickaël	Entreprise Mascitti	✓		
MENVIELLE Erwan	Agence de l'Eau Seine-Normandie			✓

Les travaux de restauration de la continuité écologique sur le ru du Lerzy à La Capelle – tranches 1 et 2 – ont été confiés, après appel d'offres, à l'entreprise Mascitti Nino SA – (siège : Villers Cotterêts / 02.)

● **AVANCEMENT DES TRAVAUX :**

- Les travaux de terrassement se poursuivent.
- L'entreprise a terminé le creusement du lit de la rivière en prenant soin de légèrement le décaler de la zone de décharge.
- Le retrait des quatre premiers éléments de la zone busée a permis la mise en eau du nouveau lit.
- On observe ainsi une bonne réaction de la rivière avec des alternances entre zones rapides (radiers) et zones calmes (mouilles). La pente du cours d'eau est respectée par rapport au cahier des charges initial avec des ruptures de pente, inférieures à 20 cm de hauteur, tous les 30 ml.



Fin de terrassement de la rive gauche et mise en eau du ru de la Herse (avant et après)

- Afin de conserver l'accès de la pâture située en amont de la zone de travaux, un passage à gué a été réalisé. Ce dernier est constitué d'un géotextile et d'un empierrement de cailloux afin de permettre le franchissement du ruisseau par les bêtes ou les engins agricoles.



Etat initial de la section busée



Passage à gué permettant le franchissement du ru

- La finalisation du passage à gué (pose des lisses horizontales) et le léger creusement d'un lit mineur est prévue dans les jours à venir.
- Le talutage et la remise en état des berges est en cours. La rive gauche est, à ce jour, entièrement finalisée. Il reste environ 150 ml de rive droite à restaurer (apport et lissage de terre végétale).

- Un ensemencement des berges est prévu en toute fin de chantier avec un mélange de gazon rustique.
- La plantation de 150 arbres et arbustes en haut de berge permettra de reconstituer une ripisylve et de diversifier le milieu naturel.



Remise en état de la rive droite en cours

- L'ancien regard en béton a été détruit. Ce dernier sera prochainement comblé afin d'éviter tout risque d'accident sur le site.

REMARQUES, OBSERVATIONS ET TRAVAUX RESTANTS :

- Le maître d'œuvre précise que les zones calmes (mouilles) peuvent être légèrement accentuées et élargies afin de diversifier davantage la dynamique d'écoulement sur le site.
- Les zones de remblais seront traitées en fin de chantier. Afin de permettre une végétalisation rapide et de faciliter l'entretien du site à long terme, il est prévu de parfaitement lisser et aplanir les zones de remblais.
- Monsieur le Maire décidera lors de la prochaine réunion de la création ou non d'un merlon de terre, à l'entrée de la zone de décharge. Ce merlon limiterait ainsi tout accès aux engins sur le site et empêcherait la formation de nouveaux dépôts sauvage.



Comblement de l'ancien regard



Remise en état des zones de remblais (fin de chantier)

- Opérations restants à réaliser :

- ✓ Remise en état de la rive droite (2/1) et régalinge de la terre végétale,
- ✓ Végétalisation du site (ensemencement et plantation),
- ✓ Recharge granulométrique du ruisseau,
- ✓ Finalisation du passage à gué et création de l'abreuvoir rustique aval,
- ✓ Comblement de l'ancien regard,
- ✓ Gestion des remblais et remise en état du site.

- La durée des travaux restante est estimée à deux semaines.

- Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le suivi des travaux de restauration, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées de ces derniers :

M. MASCITTI Dominique – entreprise Mascitti Nino SA 06.12.43.28.43

M. FELZINGER Guillaume – Union des syndicats 03.23.20.36.74

M. DUDIN José – Syndicat de l'Oise amont 03.23.97.90.24

- LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION :

La prochaine réunion de chantier aura lieu **le mercredi 27 avril 2016**, à **14h00**, sur le site du chantier.

Le service technique,

